

Séance du mardi 21 novembre 2023 à 20h00 Salle 101 – Collège des Tuilières

Participants :

Autorités	Mme Jeannette Weber, Municipale et Présidente M. Gilles Davoine, Municipal et Vice-Président M. Sébastien Bertherin, Conseiller communal M. Simo Mers, Conseiller communal Mme Sabine Million, Conseillère communale
Etablissement primaire	Mme Patricia Aviolat, Doyenne en charge de la Direction Mme Barbara Guex, Enseignante Mme Frédérique Zeggani, Enseignante
Etablissement secondaire	M. Cédric Rossier, Directeur Mme Viviane Menétrey, Enseignante M. Jean-Marc Olivet, Enseignant
Sociétés civiles	Mme Brigitte Besset, Colibri Mme Barbara Konrad, Conseillère école-famille Mme Fabienne Maréchal, APE-Gland Mme Bettina Schoepflin-Ettaleb, PPLS Mme Patricia Storti, CRL
Parents	Mme Valérie Bujès Mme Vèrène Cruchet Bodelet Mme Magali de Preux Boscardin M. Nicolas Lambelet Mme Claudia Pereira André
Pour le PV	Mme Samanta Al-Yammouni, Secrétaire et Coordinatrice des manifestations du Service de l'enfance et de la jeunesse
<u>Excusés :</u>	Mme Ioulia Esreb, Conseillère communale Mme Bettina Thuillard, Etablissement primaire Mme Anita Waeber, La Ruche M. Dominique Pernet, Parent d'élève

La séance est ouverte à 20h05.

Madame Jeannette Weber informe les membres du Conseil d'établissement de la présence de deux nouveaux membres à la séance : Madame Brigitte Besset, Directrice du Colibri, pour le Quart « Sociétés civiles » et Madame Barbara Guex, enseignante à l'établissement secondaire pour le Quart « Professionnels actifs au sein des établissements ».

Les membres excusés pour la présente séance sont susmentionnés dans la rubrique prévue à cet effet.

1. Bienvenue

Les membres ont été convoqués par courriel le 8 novembre 2023 avec le détail de l'ordre du jour pour lequel l'adaptation suivante est formulée :

- L'ajout d'un point concernant le vote des deux demi-journées de congé à traiter après le point relatif à la Fête du Chêne.

La séance se tiendra alors selon l'ordre du jour suivant :

1. Bienvenue
2. Approbation du procès-verbal du 6 juin 2023
3. Communications des autorités communales
4. Communications de l'Établissement primaire
5. Communications de l'Établissement secondaire
6. Communications des sociétés locales
7. Communications des parents d'élèves – Retour sur l'Assemblée des Parents du 28 septembre 2023
8. Fête du Chêne 2024
9. Demande d'une demi-journée de congé avant le pont de l'Ascension, soit le mercredi 8 mai 2024, et d'une demi-journée de congé avant les vacances d'été, soit le vendredi matin 28 juin 2024
10. Sujets de discussion retenus :
 - a. Postulat « Pour une meilleure synergie entre entreprises et école pour les stages obligatoires au Collège »
 - b. Création de lien entre les écoles et les familles
11. Divers

2. Approbation du procès-verbal du 6 juin 2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité par les membres présents.

3. Communications des autorités communales

Madame Jeannette Weber informe que le Canton finance le poste d'une coordinatrice à l'inclusion en charge de visiter les crèches et identifier les besoins spécifiques afin de mettre en place un réseau. Il serait d'ailleurs bien d'avoir un suivi entre les crèches et l'établissement primaire pour la rentrée des enfants en 1P. Selon l'établissement primaire, cela est en train de se mettre en place avec le réseau préscolaire.

Monsieur Gilles Davoine informe que la structure de paddel-tennis est arrivée et qu'elle sera disponible d'ici peu au centre sportif En bord. Le préavis complémentaire pour le Centre a été accepté par le Conseil communal et permettra notamment les aménagements suivants : pumtrack, tennis de table, beach volley, et « flat » pour le skatepark.

Concernant la commission « Délégation de compétences » qui avait été constituée lors de la dernière séance, celle-ci ne s'est finalement pas tenue étant donné la présence de trois membres uniquement sur six. Si les personnes concernées sont toujours intéressées, Monsieur Gilles Davoine est à disposition, après la présente séance, pour fixer une nouvelle date.

4. Communications de l'établissement primaire

Madame Patricia Aviolat informe que Madame Bettina Thuillard est toujours absente, raison pour laquelle elle participe à la présente séance. Son décanat a été repris pour lui permettre d'assurer la direction de l'établissement primaire.

5. Communications de l'Établissement secondaire

Le chantier relatif à la surélévation de Grand-Champ va commencer. La séance avec le Service des Bâtiments et de l'Urbanisme a déjà eu lieu. La Ville soutiendra naturellement, si besoin, l'établissement secondaire pendant le chantier.

Il faudra faire attention à la problématique des parents qui accompagnent leurs enfants en voiture. Une communication de l'établissement secondaire sera faite aux parents en amont du chantier puis régulièrement, par la suite, pour les tenir informés au fur et à mesure. La Ville communiquera également de façon plus large concernant la fermeture de la rue du Collège.

6. Communications des sociétés locales

Pas de communications.

7. Communications des parents d'élèves - Retour sur l'Assemblée des Parents du 28 septembre 2023

L'Assemblée des parents a accueilli 25 personnes. Cela est un succès étant donné la difficulté à mobiliser les parents malgré la mention faite dans le courrier de rentrée.

L'établissement primaire n'a pas noté une différence de participation depuis le passage à une communication digitale. Il n'y a alors pas de raison de revenir en arrière avec une communication par courrier. L'établissement primaire met un autocollant ou tampon dans l'agenda pour notifier qu'une circulaire est en ligne.

Il a fallu clarifier la distinction entre l'APE et le Quart Parents car il existe une certaine confusion auprès des parents.

Lors de l'Assemblée, 6 tables de discussions étaient prévues pour échanger sur les thématiques suivantes selon les axes « attentes/besoins/solutions » : transport scolaire/pédibus, course d'école/camps, Fête du Chêne, cantines scolaires, accueil parascolaire, communication école-famille/harcèlement.

Transport scolaire/Pédibus :

- Problème de sécurité sur le trajet de l'école pour les élèves en primaire
- Il manque une piste cyclable pour les élèves en secondaire
- Patrouilleurs/euses très appréciés par les parents
- Problème des horaires de bus et des tarifs
 - ➔ Elargir les horaires du Pédibus pour une prise en charge plus tôt
 - ➔ Promouvoir Pédibus
 - ➔ Créer, au sein de l'Administration publique, un Service pour la sécurité routière
 - ➔ Créer un service payant pour aller à pied à l'école
 - ➔ Encourager/valoriser les patrouilleurs/euses aux carrefours jugés dangereux (Malagny/Mauvernay, gare sud, Rue du Nord-Borgeaud, Rue du Jura-Borgeaud)
 - ➔ Rappeler les règles de sécurité pour les trottinettes électriques
 - ➔ Créer une piste cyclable du Collège des Tuillières au Collège de Grand-Champ
 - ➔ Modifier des horaires de bus ou des cours pour la pause de midi
 - ➔ Augmenter la subvention de la Ville pour les abonnements de bus des enfants

Courses d'école/camps :

- Parents très satisfaits du nombre de camps proposés
- Parents souhaitent être sollicités pour accompagner les courses d'école/camps mais les établissements scolaires ne les sollicitent pas.

L'établissement primaire, avec l'APE, travaille sur une charte relative aux devoirs et droits de chacun. Il est difficile pour les enseignant.e.s de compter sur les parents pour

accompagner les classes car certains parents s'occupent uniquement de leurs enfants. Ils pourraient alors être sollicités pour accompagner les autres classes que celles de leurs enfants pour éviter ce problème.

Fête du Chêne :

- Incompréhension des parents quant à la participation non-obligatoire des enseignant.e.s cette année
 - ➔ Inclure la participation à la Fête du Chêne dans le cahier des charges des enseignant.e.s pour la rendre obligatoire. Cela est en train d'être discuté au niveau du Département.
 - ➔ Faire 2 cortèges séparés, Mauverney et Perrerets, et s'entraîner à faire le parcours pendant l'année.

Cantines scolaires :

- Dans l'ensemble, les parents sont satisfaits des repas proposés sur le temps du midi
- Pour l'UAPE, il conviendrait d'avoir une meilleure gestion pour éviter de servir boule de berlin et pain au sucre sur une même journée.
- Les enfants échangent leurs goûters. Il est donc difficile pour les parents d'assurer une bonne alimentation pour leurs enfants.
- La mise en place d'un fruit avant les vacances est à vérifier
- Une prévention est faite par les enseignant.e.s 1-2P, l'infirmière scolaire et les parents pour rendre attentif à ce qu'est une bonne et une mauvaise récréation.
- Les élèves de 1-2P prennent également leur goûter dans les classes en début d'année scolaire.
- Les trajets UAPE/Colibri-école sont tendus car les animateurs/trices sont peu patients.

Accueil parascolaire :

- En général, les parents sont satisfaits des prestations proposées.
- Les enfants sont généralement pris en charge par différentes structures pendant la semaine, cela génère beaucoup de stress pour les parents et les enfants.
- Les parents auraient besoin d'une amplitude horaire plus large que celle disponible actuellement, à savoir de 7h00 à 18h30.
 - ➔ Créer des structures spécifiques
- Le fait d'avoir plusieurs portes d'entrée possibles étant donné le nombre important de structures rend le système peu clair. C'est le Réseau d'accueil des Toblerones qui est la porte d'entrée pour toutes les structures.
 - ➔ Projet du Service de l'enfance et de la jeunesse de créer une plateforme digitale qui clarifierait les différents acteurs pour chaque tranche d'âge
 - ➔ Améliorer la communication auprès des parents avec un kit « Nouveaux habitants »
- Difficile de joindre les structures
 - ➔ Utiliser Whatsapp/e-mail relevé régulièrement

Communication école-famille / harcèlement :

- Le sujet de l'harcèlement a été amené par les parents. Ces situations ne se passent uniquement à l'école. Malgré le fait qu'il y ait un médiateur et la police, cela ne semble pas bien fonctionner.
 - ➔ Ajouter les liens ad-hoc sur les pages des sites Internet des écoles :
<https://www.ep-gland.ch/vie-scolaire/vie-etablissement/intimidation/> (formulaire de signalement)
<https://www.es-gland.ch/vie-scolaire/personnel-etablissement/sante/>

- ➔ Faire de la prévention en organisant une journée de bienveillance pour notamment expliquer les démarches à entreprendre en cas d'harcèlement.
Les établissements scolaires font déjà de la prévention auprès des élèves et des enseignants aussi. De plus, il semblerait que des actions ponctuelles aient moins d'effet sur les jeunes ; il est préférable de travailler sur quelque chose de régulier.
Il existe un formulaire en ligne à remplir par les parents. Celui-ci est repris dans les 3 jours qui suivent. De plus, les médiateur/éducateur/gendarmerie sont introduits en classe et leurs contacts se trouvent dans l'agenda de l'élève.
S'il y a un problème, il convient d'appeler aussi l'enseignant.e.
- ➔ L'APE avait commencé à travailler sur un flyer pour les adolescents et les parents avec les ressources existantes. Ce flyer pourrait être un projet du Conseil d'établissement
- ➔ Organiser un événement sur cette thématique mais il est difficile d'entendre les cas personnels des autres. Une alternative serait de faire appel à des acteurs auxquels l'on communique la thématique ; cela permet ensuite de discuter de ce qui s'est passé sur scène plutôt que d'expériences personnelles.

Le Quart Parents transmettra l'ensemble des informations aux parents.

8. Fête du Chêne 2024

Retours du comité d'organisation sur l'édition 2023 :

- La non-participation de quelques enseignantes a demandé beaucoup de travail au comité
- Les stands de nourriture/boissons ont été débordés. Cela est positif. Il faudra néanmoins pour l'année prochaine prévoir davantage de stands et/ou faire revivre la dimension « pique-nique » qui s'est perdue cette année avec, par exemple, des paniers garnis de Pâtachou.
- Le point de ravitaillement du cortège sera amélioré
- La disco pour les enfants a rencontré un grand succès

Retour de l'Assemblée des parents sur l'édition 2023 :

- Prévoir plus de stands nourriture « moins sains » comme saucisses/frites (la tomate souhaiterait participer) et plus de stands boissons
- Prévoir le départ du cortège pour les petits à un autre endroit et distribuer la collation avant le cortège et non après
- Prévoir plus de tables et poubelles
- Faire plus d'animations pour les enfants comme des jeux de kermesse
- L'emplacement de la disco a procuré un sentiment d'insécurité auprès des parents étant donné l'espace légèrement excentré par rapport au reste de la manifestation

L'établissement primaire informe que le Canton a bien compris la nécessité de prendre une décision quant à la participation obligatoire ou non des enseignant.e.s à la manifestation car cela a créé des problèmes dans différentes villes.

Pour le quart Parents, si les enseignant.e.s ne participent pas à la Fête du Chêne, la demi-journée de congé octroyée le lendemain ne fait plus sens même s'ils sont simplement déchargés de cours. L'établissement primaire rappellera aux enseignant.e.s que ce congé n'est pas obligatoire et qu'il est conditionné par une participation à la Fête du Chêne.

La situation concernant les deux enseignantes n'ayant pas accompagné leur classe pour le cortège mais s'étant rendues sur place pour encourager leurs élèves a été reprise et sera encore reprise par la Direction.

Le Comité d'organisation de la Fête du Chêne est constitué de représentants de la Ville et de bénévoles. Lors du renouvellement du comité en 2022, un appel à bénévoles avait été fait dans le cadre du Conseil d'établissement mais cela ne représente pas une condition pour rejoindre le comité. Suite aux questionnements des parents d'élèves, le Service de l'enfance et de la jeunesse travaille sur une charte pour clarifier le fonctionnement du comité.

Selon Monsieur Gilles Davoine, compte tenu des enjeux relatifs à cette manifestation, il est impossible qu'une Association gère l'organisation, seule la Ville est compétente pour cela ; il n'y a pas de délégation possible.

9. Demande d'une demi-journée de congé avant le pont de l'Ascension, soit le mercredi 8 mai 2024, et d'une demi-journée de congé avant les vacances d'été, soit le vendredi matin 28 juin 2024

- La demande d'une demi-journée de congé avant le pont de l'Ascension, soit le mercredi 8 mai 2024, est approuvée à la majorité des membres présents
- La demande d'une demi-journée de congé avant les vacances d'été, soit le vendredi matin 28 juin 2024, est approuvée à la majorité des membres présents

10. Sujets de discussion retenus :

a. Postulat « Pour une meilleure synergie entre entreprises et école pour les stages obligatoires au Collège »

Ce sujet sera traité lors de la prochaine séance du Conseil d'établissement.

b. Création de lien entre les écoles et les familles

Madame Jeannette Weber donne la parole à Madame Barbara Konrad. Ce sujet est le thème prioritaire de l'APE Vaud et l'idée est alors de voir de quelle façon le Conseil d'établissement peut participer à cette réflexion. Il existe déjà un certain nombre de choses mais il est possible d'aller plus loin et de construire quelque chose ensemble. Les établissements scolaires ont actuellement d'autres priorités qui les empêchent de dégager du temps pour une nouvelle commission. Cela pourrait alors être traité dans le cadre d'une séance du Conseil d'établissement sous la forme d'un World Café (apport théorique, questions, tour de table avec pistes d'améliorations données par Madame Barbara Konrad).

11. Divers

Aucun point divers.

La séance est clôturée à 22h10.

AU NOM DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

La Présidente



Jeannette Weber

La Secrétaire



Samanta Al-Yammouni

Dates des prochaines séances :

Les dates des séances 2024 seront communiquées avant la fin d'année.